

PROGRAMME DE FORMATION

Maîtriser le cadre assurantiel d'un projet hors-site

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender le cadre assurantiel d'un projet de construction et de rénovation hors-site
- Identifier les assurances obligatoires applicables à un projet hors-site
- Acquérir les bons réflexes en cas de sinistre

Prérequis de la formation :

Connaître les fondamentaux du hors-site et avoir une connaissance de base sur l'assurance construction.

Durée : 03h30

Le programme :

- Rappels sur l'assurance construction
- Le principe de responsabilité et le mécanisme de l'assurance construction
- Assurance et assurabilité
- Les limites du champ d'application de l'assurance construction
- Les dommages relevant de l'assurance construction et ceux liés à l'assurance responsabilité civile

Acquérir les clés pour souscrire l'assurance construction adaptée à un projet hors-site

- Focus sur les risques spécifiques au hors-site (les constructions les plus fréquemment sinistrées, les sinistres les plus coûteux...)
- Les obligations assurantielles pour chaque acteur
- Les limites de responsabilités de chaque acteur opérant sur un projet hors-site : maîtrise ouvrage, maîtrise d'œuvre, industriel, entreprise générale...
- Les actions à mettre en place pour renforcer l'assurabilité d'un projet

Acquérir les bonnes pratiques en matière de gestion des risques et leur prévention

- Les étapes à suivre en cas de sinistre
- La prévention des risques
 - Le profit de l'expérience
 - Le suivi des (non-)conformités
 - Démontabilité et réemploi : qui prend la responsabilité ?
 - Le devoir de conseil

Retour d'expériences

Méthodes pédagogiques :

Chaque atelier est complémentaire et comporte en alternance de temps :

- Des exposés participatifs
- Des démonstrations et observations
- Des échanges et des débats entre participants sur la base de situations réelles
- Des retours réflexifs en collaboration avec les différents corps de métier

Modalités d'évaluation des acquis :

L'atteinte de chaque objectif est vérifiée tout au long de la formation grâce à des échanges entre le formateur et chaque stagiaire de la formation.

L'acquisition des connaissances ainsi que la progression sont mesurées par un questionnaire diffusé avant et après la formation, puis plusieurs mois après la dernière session.

Satisfaction :

Une enquête de satisfaction sera réalisée auprès des stagiaires et du prescripteur à l'issue de la formation.

Intervenant :



Yvan PATIN

Ingénieur Expert

Référent technique pour la totalité des services de L'Auxiliaire
Contributeur à la rédaction de la politique de souscription de la société

Intervenant en souscription de risques à fort enjeu technique ou financier

Spécialiste hors-site